

15 mai 2017 -13:30

Registre de projets pour la protection des mers et océans

Jusqu'au 4 juin, tous les projets en cours ou à venir qui participent d'une manière ou d'une autre à la protection des mers et des océans peuvent être inscrits dans le registre "Voluntary Commitments" des Nations Unies.

Début juin, les Nations Unies organisent, dans le cadre des Objectifs du Développement Durable, la première Conférence Océan. L'Objectif 14, « Vie aquatique », est dédié aux océans et aux mers et se compose de 10 cibles, entre autres, concernant la pollution (y compris les déchets marins et l'eutrophisation), la gestion durable, l'acidification des océans, la pêche durable et les aires marines protégées. Le registre des Voluntary Commitments vise à collecter les initiatives volontaires qui d'une manière ou d'une autre contribuent à la réalisation de ces objectifs. Il peut s'agir de projets démarrés récemment ou qui sont encore en cours d'élaboration. Notre SPF participe et a déjà enregistré le futur plan d'action fédéral pour la lutte contre les déchets marins.

Tant les autorités (nationaux et régionaux, ainsi que les provinces, les villes, les communes), que la société civile, les associations, les écoles et les entreprises peuvent inscrire des engagements et des projets volontaires. Cela peut être un projet de grande envergure tels que le plan d'action de déchets marins fédéral mais très certainement aussi des petites initiatives comme un projet d'une école de ne plus autoriser des emballages en plastique ou une entreprise qui élabore un projet innovant ou prend la décision de seulement servir du poisson issu de la pêche durable.

La visibilité internationale offerte par le registre peut motiver et soutenir les preneurs d'initiatives. Les enregistrements belges assoient le rôle et les ambitions de la Belgique dans la lutte pour la protection du milieu marin.

Vous pouvez vous enregistrer jusqu'au 4 juin via <https://oceanconference.un.org/commitments/register/>.

Pour plus d'information, y inclus un « manuel pour l'enregistrement », contactez : sophie.mirgaux@environnement.belgique.be.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be